

ST

00818 78609

R LES ANNÉES 90...



Mise à jour de l'Examen ministériel

NO 2 - OCTOBRE 1990

LA RENTRÉE



Le premier numéro de ce bulletin a vu le jour au beau milieu de la frénésie qui caractérise le mois de septembre au Ministère. En fait, l'activité était telle que nous avons cru devoir battre en retraite devant les priorités qui se bousculaient à l'impression, à la traduction et à la distribution (un gros merci aux services concernés pour leur patience et leur aide).

Ce deuxième bulletin fait le point sur un sujet qui nous intéresse tous ...

LE PERSONNEL

En juin, le Personnel s'est vu confier une tâche difficile : à partir de la longue liste des décisions de l'Examen ministériel, concrétiser celles qui touchaient au personnel. Certaines de ces décisions représentent des changements énormes dans notre mode de fonctionnement, d'autres nécessitent des négociations importantes avec les organismes centraux et d'autres ministères, ou encore supposent des affectations de ressources importantes (autrement dit, elles vont coûter cher au Ministère). Toutes ces décisions ont cependant un point commun : la nécessité de travailler en étroite collaboration avec nos associations professionnelles. Bref, il y a beaucoup de pain sur la planche.

Comme ces initiatives nous touchent tous de très près, nos sous-ministres ont été clairs : nous allons leur donner la priorité. Voici donc, en réponse à la question que plusieurs d'entre vous souhaitez poser, la liste abrégée des mesures prises au Personnel au cours des dernières semaines.

D'ABORD LES MAUVAISES NOUVELLES ...

Le projet de garderie à l'immeuble Pearson a dû être mis en veilleuse. Le Conseil du Trésor n'a pas encore approuvé la politique du gouvernement sur les garderies en milieu de travail. De plus, le dernier sondage effectué auprès des usagers potentiels au Ministère au printemps a révélé une demande très faible pour une garderie dans l'immeuble.

Lorsque la politique du gouvernement sera en place, le groupe de parents et le Ministère effectueront un autre sondage. Si les résultats sont plus positifs, le projet sera reconsidéré.

ET MAINTENANT LES BONNES NOUVELLES ...

Le perfectionnement et la formation du personnel bénéficient d'une injection de ressources importante (en dollars comme en années-personnes). Non seulement le budget de ces activités est-il considérablement augmenté, mais en plus tous les gestionnaires doivent désormais veiller à ce que le personnel de toutes les catégories bénéficie de la formation nécessaire. Le programme de formation est actuellement révisé à partir de l'information fournie par toutes les directions générales et les ressources requises pour mener à bien ces nouvelles activités y seront affectées.

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada